

Nutrinova® Sorbic acid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.07.2020	000000033701	Date de la première version publiée: 03.07.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Nutrinova® Sorbic acid

Code du produit : 000000000020008714

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Additif alimentaire, Produit pharmaceutique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Celanese Sales Germany GmbH
Am Unisyspark 1
65843 Sulzbach (Taunus), Germany

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : HazCom@celanese.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC: +1 703 527 3887 (Collect calls accepted)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2

Irritation oculaire, Catégorie 2

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**

Nutrinova® Sorbic acid

Version 2.0 Date de révision: 31.07.2020 Numéro de la FDS: 000000033701 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 03.07.2019

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Laver abondamment à l'eau.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
Risque d'explosion de poussière.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acide hexa-2,4-diénoïque	110-44-1 203-768-7 01-2119950330-49-0000	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319	>= 99,9

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Nutrinova® Sorbic acid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.07.2020	000000033701	Date de la première version publiée: 03.07.2019

- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Peut irriter le système respiratoire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse
Poudre chimique sèche

- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Risque d'explosion de poussière.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière.

Nutrinova® Sorbic acid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.07.2020	000000033701	Date de la première version publiée: 03.07.2019

Éviter l'inhalation de la poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement. Ne pas rejeter de grandes quantités de déversements ou résidus concentrés dans les eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Classe de température : T4

Classe d'explosibilité de poussière : St1

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec et frais. Garder sous clef. Protéger de la lumière

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Nutrinova® Sorbic acid

Version 2.0 Date de révision: 31.07.2020 Numéro de la FDS: 000000033701 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 03.07.2019

Précautions pour le stockage : Ne pas entreposer près des acides.
en commun

Pour en savoir plus sur la : Conserver dans un endroit sec.
stabilité du stockage Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé
selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Remarques:	Cette substance est exemptée d'enregistrement conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH).
------------	---

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Remarques:	Cette substance est exemptée d'enregistrement conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH).
------------	---

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
Écran facial

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : 480 min
Épaisseur du gant : 0,5 mm
Directive : Gants de protection conformes à EN 374.
Indice de protection : Classe 6

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Protection respiratoire : Respirateur avec un filtre à poussière
L'équipement doit être conforme à EN 136 ou à EN 140 et EN 143.
Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Filtre de type : Filtre P2

Mesures de protection : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les poussières.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : poudre

Couleur : blanc

Nutrinova® Sorbic acid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.07.2020	000000033701	Date de la première version publiée: 03.07.2019

Odeur	:	inodore
pH	:	3,5 (20 °C) Concentration: 1,6 g/l
Point/intervalle de fusion	:	134 °C
Point/intervalle d'ébullition	:	170 °C
Point d'éclair	:	Non applicable
Pression de vapeur	:	0,00018 hPa (20 °C)
Densité	:	1,2 gcm ³ (20 °C)
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	1,56 g/l (20 °C)
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	log Pow: 1,32 (20 °C) pH: 2,5 log Pow: -1,720 (20 °C) pH: 6,5
Viscosité Viscosité, dynamique	:	Non applicable
Propriétés explosives	:	Non applicable en se basant sur une considération de la structure

9.2 Autres informations

Classe d'explosibilité de poussière	:	St1
--	---	-----

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
-----------------------	---	---

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Donnée non disponible
---------------------	---	-----------------------

10.5 Matières incompatibles

Nutrinova® Sorbic acid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.07.2020	000000033701	Date de la première version publiée: 03.07.2019

Matières à éviter : Oxydants

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants:

acide hexa-2,4-diénoïque:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 10.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Composants:

acide hexa-2,4-diénoïque:

Espèce : Lapin
Méthode : EEC 84/449, B.4
Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : D'après les données publiées chez l'homme, il provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Composants:

acide hexa-2,4-diénoïque:

Espèce : Lapin
Méthode : EEC 84/449, B.5
Résultat : Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Composants:

acide hexa-2,4-diénoïque:

Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : Similaire à EEC 96/54, B.6
Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

Nutrinova® Sorbic acid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.07.2020	000000033701	Date de la première version publiée: 03.07.2019

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

acide hexa-2,4-diénoïque:

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau
Espèce: Souris
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Composants:

acide hexa-2,4-diénoïque:

Espèce : Rat
Résultat : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

acide hexa-2,4-diénoïque:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): 75 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 70 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): 24,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CE50 : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: boue activée
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 50 mg/l
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

acide hexa-2,4-diénoïque:

Nutrinova® Sorbic acid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.07.2020	000000033701	Date de la première version publiée: 03.07.2019

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Nutrinova® Sorbic acid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.07.2020	000000033701	Date de la première version publiée: 03.07.2019

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) : Non applicable
- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
- Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique est disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

- H315 : Provoque une irritation cutanée.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte complet pour autres abréviations

- Eye Irrit. : Irritation oculaire
Skin Irrit. : Irritation cutanée

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé

Nutrinova® Sorbic acid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.07.2020	000000033701	Date de la première version publiée: 03.07.2019

(Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR